

## Interpellation

### **Le Léman fait-il les frais de travaux d'entretiens trop longs au service de l'eau ?**

La conduite du Denantou a fait l'objet d'un entretien lourd (curage) au moins de février 2022. Acheminant en temps normal 100 à 200 litres par seconde jusqu'à la STEP, elle a naturellement dû être mise hors service durant les travaux. Pendant ce temps, les eaux usées arrivant au collecteur du Denantou ont pu être en partie déviées vers la station de Pully, mais la capacité de celle-ci ne permettait pas de les absorber en totalité. Le trop-plein a donc été déversé directement dans le Léman. Cette manière de faire est usuelle lors de tels opérations d'entretien. Ce qui est moins habituel est la prolongation des travaux : selon nos informations, ils ont duré, au lieu des 9 jours prévus et autorisés à la base, plus de trois semaines au total. En a résulté le déversement d'un volume d'eaux usées dans le lac nettement supérieur à ce qui était prévu.

Au mois de juillet 2022, les deux pompes de la station de pompage d'Ouchy sont également tombées en panne, nécessitant une réparation ayant duré une semaine environ. Là également, d'importants volumes d'eaux usées ont donc été déviées vers le Léman.

Dans ce contexte, nous posons les questions suivantes :

1. La Municipalité confirme-t-elle que les travaux d'entretien sur la conduite du Denantou début 2022 ont duré environ trois fois plus longtemps que prévu ?
2. Quels sont les volumes d'eaux usées non traitées qui ont été effectivement déversés dans le Léman pendant cette intervention, et quels étaient les volumes initialement prévus ?
3. Quel est l'impact de cette importante augmentation ?
4. La Municipalité confirme-t-elle l'épisode de juillet 2022 sur la station de pompage d'Ouchy et peut-elle indiquer le volume d'eaux usées non traitées qui a été rejeté dans le Léman à ce moment ?
5. La Municipalité estime-t-elle nécessaire de modifier l'organisation des chantiers d'entretien ou de prendre d'autres mesures pour éviter ces problèmes ?
6. La Municipalité prévoit-elle, à l'avenir, de communiquer activement sur ces déversements imprévus ?

Nous remercions d'avance la Municipalité pour ses réponses.

~~Le 9 décembre 2022~~

Benoît Gallard  
PS

le 17.01.23  
